

Amélioration et aménagement du poste de travail au sein d'un ESAT

Formation ESAT / EA · Vie professionnelle et compétences professionnelles · Public : Travailleurs en ESAT

DURÉE 9 heures 3 séances de 3 h Soit 9h	MODALITÉ Présentiel	EFFECTIF 10 personnes maximum	LIEU Sur site en ESAT ou EA	TARIF Tarif de groupe : 190 euros / heures
--	--------------------------------------	--	--	---

Objectifs pédagogiques

- Identifier les situations susceptibles de nuire à la santé de l'utilisateur et des encadrants
- Prendre en compte toutes les composantes de l'environnement de travail (aspects techniques, humains et organisationnels)
- Permettre aux usagers et encadrants de s'approprier la démarche
- Proposer des pistes d'amélioration de leur condition de travail
- Définir les priorités d'action et établir des recommandations en concertation

Programme détaillé

Le programme est élaboré à partir de l'observation des postes de travail et des mises en situation concrètes

Contenu

- Observation de l'activité réelle au sein de l'atelier
- Mise en situation : présentation et explication des situations à risque (port de charges, contraintes posturales ou gestuelles, ...)
- Interaction permanente entre les participants et l'ergonome pour proposer des pistes d'amélioration (proposition de matériels, préconisations pour un environnement de travail adapté aux handicaps)
- Propositions de pistes d'amélioration co-construites avec les usagers et encadrants
- Présentation de notions d'ergonomie en lien avec l'activité

MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de l'activité de l'atelier avec prise de photos et vidéos
- Méthode participative
- Remise d'une synthèse avec les propositions de pistes d'amélioration

PUBLIC CONCERNÉ

Encadrants et usagers

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Exercices pratiques pendant les sessions, et évaluation en fin de formation.

INSCRIPTION

Signature d'une convention

DÉLAI D'ACCÈS

Dans les 2 mois suivant la signature de la convention

L'inscription devient définitif à compter de la signature de la convention

MODALITÉS D'ADAPTATION

Toutes nos formations sont adaptables aux spécificités du handicap. Lors du premier contact, un questionnaire sera réalisé afin de répondre au mieux aux besoins du stagiaire.

RÉFÉRENT HANDICAP

Anne Sophie FRANVILLE — Référente handicap

06 16 74 69 33

as.franville@areramformation.fr

CONTACT POUR LA FORMATION

Anne Sophie FRANVILLE

06 16 74 69 33

as.franville@areramformation.fr